

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
MARNE

N° 20-07-516

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BEZANNES

Séance du 23 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le 23 juillet 2020 à 20h, le Conseil municipal de BEZANNES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle municipale de Bezannes, sous la présidence du Maire, Monsieur Dominique POTAR.

Etaient présents :

M. Potar Dominique ; M. Bourquardez Joël ; Mme Demessence Marie-Annick ; M. Cappé David ; Mme Nowaczkowski Marie-Catherine ; M. Achtioui Samy ; M. Cattier Philippe ; Mme Muscat Isabelle ; M. Labbe Fabrice ; Mme Deris Isabelle ; Mme Devolder Catherine ; M. Denison Pierre-Marie ; Mme Boulenger Delphine ; Mme Boucault Brigitte ; Mme Turmel Christine ; M. Maujean Patrick

Etaient représentés :

Mme Millot Christine qui a donné pouvoir à M. Bourquardez Joël
M. Toury Maxime qui a donné pouvoir à M. Achtioui Samy
M. Pace Gérard qui a donné pouvoir à Mme Boucault Brigitte

Secrétaire de séance : Mme Demessence Marie-Annick

Membres en exercice	Membres Présents	Membres délibérants
19	16	19

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la mairie le 15 juillet 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
MARNE

N° 20-07-516
CM 23/07/2020
Rapporteur : Mme Demessence

**OBJET DE LA DELIBERATION : PROPOSITION DE NOMS EN VUE DE LA
CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Le Conseil municipal,

Sur le rapport de Madame DEMESSENCE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650,

Considérant les conditions de recevabilité des commissaires proposés, à savoir : nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, être âgé de 18 ans révolus, jouir des droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune, être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,

Considérant la nécessité de proposer ces personnes en nombre double,

Délibère, décide,

de désigner Mme Demessence Marie-Annick comme présidente de la commission communale des impôts directs.

de proposer, en nombre double, les noms des 16 commissaires titulaires de la commune et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux :

N°	Nom	Prénom	Catégorie de contribuables représentés		
			T.F.	T.H.	C.F.E.
1	TREULET	Charline	X	X	
2	CORMANSKI	Monique	X	X	
3	DUMAY	Frédéric	X	X	
4	ROLLIN	Michel	X	X	
5	RAMEL	Christine			
6	DEMESSENCE	Marie-Annick			
7	MUSCAT	Isabelle			
8	MOBILLION	Patrick			X
9	LABBE	Fabrice			
10	CAPPE	David			
11	BOURQUARDEZ	Joël			

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission dématérialisée et de l'affichage en Mairie
le... 27... juillet... 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
MARNE

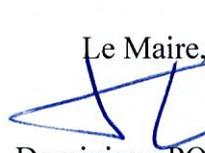
N° 20-07-516
CM 23/07/2020
Rapporteur : Mme Demessence

12	VIALLE	Jackie			
13	MAUJEAN	Patrick			
14	BOUCAULT	Brigitte			
15	TURMEL	Christine			
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					

Impositions concernées : Taxe Foncière (T.F.), Taxe d'Habitation (T.H.), Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E.).

Votes : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme
Le 24 juillet 2020

Le Maire,

Dominique POTAR



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission dématérialisée et de l'affichage en Mairie
le... 27 juillet 2020...

